



Le Lignon

2 *Editorial*
Intervenir sur le patrimoine
Robert Cramer

Europa Nostra Award 2013
Jean-Pierre Lewerer

3 **Travaux de rénovation de la cité du Lignon : enjeux et approches**
Jean-Paul Jaccaud, Lionel Spicher



4 **Les moulages de Genève, un patrimoine oublié**
Lorenz E. Baumer, Clara Fivaz



5 **Vacances au cœur du patrimoine**
Sophia Casieri

5 **Une nouveauté genevoise : les « dents longues » !**
Isabelle Brunier

6 **Lectures**
Jean-Pierre Lewerer

Notre assemblée générale 2014 au Centre William Rappard

Réponse à la « question » d'Alerte n° 127
Michel Brun



Emmanuel Foëx

Le Lignon ou le succès d'une politique de protection du patrimoine dynamique et sensible

La question a été publiquement posée pour la première fois en 2001: « Peut-on classer la cité du Lignon ? »¹. Sitôt les premiers travaux d'importance annoncés au Lignon², et avant même qu'une procédure de mise sous protection ne fût mise en œuvre, notre association a suivi très attentivement tous les dossiers de demande d'autorisation et exprimé des recommandations précises par lettres d'observations envoyées au DAEL. Sollicitant des auditions avec la commune de Vernier, insistant sur l'importance patrimoniale majeure de l'ensemble, Patrimoine suisse Genève a constamment demandé à ce que Le Lignon fasse l'objet de la plus grande attention de la part du Département et qu'il soit suivi par la CMNS. L'adoption, en 2009, du plan de site a apporté à ces questions une réponse dont tous les acteurs de la défense du patrimoine peuvent aujourd'hui se féliciter. (Réd.)

Athènes, juin 2013, les lauréats du prestigieux prix Europa Nostra se pressent au pied de l'Acropole, dans le théâtre antique d'Hérode Atticus, pour une cérémonie de grande envergure. L'association du patrimoine culturel européen, qui célébrait l'an passé ses 50 ans d'existence, avait choisi, pour l'occasion, un haut-lieu de la culture européenne. Distinguée dans la catégorie recherche, l'étude architecturale et énergétique des façades de la cité du Lignon à Genève a valu au Laboratoire des techniques et de la sauvegarde de l'architecture moderne (TSAM) de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) de figurer parmi les lauréats. Cette reconnaissance, en honorant un travail de recherche, met en lumière le patrimoine architectural de la seconde moitié du XX^e siècle – c'est d'ailleurs la première fois qu'une œuvre de cette période est

sélectionnée par Europa Nostra! – tout comme la nécessité de sa protection. Élément majeur de notre culture contemporaine, l'architecture des grands ensembles, tels que le Lignon, symbolise la démocratisation du confort et l'émergence de la société de masse.

La protection du patrimoine architectural des années d'après-guerre préoccupe de longue date les instances européennes. En 1991 déjà, le Conseil de l'Europe, dont la Suisse est membre, publiait une recommandation visant à en documenter, sélectionner et protéger les exemples les plus représentatifs³.

Conscient de l'intérêt de l'architecture édifiée à Genève dans les années 1950-1970, le canton a entrepris un premier recensement destiné à connaître et faire connaître des professionnels et du grand public les constructions qui ont donné un autre visage à l'aggloméra-

tion genevoise. Un mandat a été confié à l'Institut de théorie et d'histoire de l'architecture de l'EPFL, dirigé alors par l'architecte Jean-Marc Lamunière. L'ouvrage paru en 1999 fait aujourd'hui référence⁴. Il a contribué grandement à faire apprécier l'architecture contemporaine qui peinait – et peine encore parfois aujourd'hui – à être reconnue.

Cette étape de connaissance, aussi essentielle soit-elle, ne constitue pas pour autant une mesure de protection. Le canton s'est trouvé confronté aux réticences des propriétaires qui craignaient d'être pénalisés avec des bâtiments ayant atteint leur seuil de vétusté et pour lesquels la nature et le coût des travaux de restauration restaient difficiles à cerner.

Sabine Nemeč-Piguet
suite en page 2



Intervenir sur le patrimoine

Ce numéro d'Alerte est celui des bonnes nouvelles. De la protection de la cité du Lignon, distinguée par le prix Europa Nostra, à la réhabilitation de bâtiments historiques sous l'égide de la fondation «Vacances au cœur du patrimoine» en passant par la rénovation et l'extension du centre William Rappard, on découvre un patrimoine de qualité ayant fait l'objet d'interventions exemplaires. Ce numéro d'Alerte pose aussi quelques questions stimulantes, notamment s'agissant de la définition du patrimoine. Une question récurrente s'agissant du patrimoine contemporain. Une question que l'on doit se poser si l'on considère, comme le relève Jean-Pierre Lewerer, que les bâtiments construits depuis les années 1930 sont aussi nombreux que ceux que nous ont laissés toutes les périodes précédentes.

Autre question récurrente, comment intervenir sur un patrimoine bâti ? Comme le relève Sabine Nemeč-Piguet, conserva-

trice cantonale des monuments, il n'y a pas de recette unique : chaque bâtiment a ses exigences, il faut savoir l'observer, l'analyser et trouver les bonnes solutions qui lui permettent de préserver sa valeur d'usage. Cela est aussi vrai s'agissant de l'adaptation de la cité du Lignon aux exigences modernes de confort et d'isolation que des bâtiments historiques rénovés par Patrimoine suisse. Il faut savoir se montrer imaginatif, aussi en matière de décisions administratives !

Dernière question, peut-être la plus dérangement, celle posée par l'article d'Isabelle Brunier : si l'on considère la créativité que plusieurs architectes et entrepreneurs ont su montrer durant le XX^e siècle, quel est le patrimoine que va laisser notre génération ?

Robert Cramer

Président de Patrimoine suisse Genève

Le Lignon

suite de la première page

Au Lignon, au contraire, la mesure de protection est apparue comme un moyen de fédérer les interventions futures, dans un projet d'ensemble auquel pouvaient adhérer les propriétaires eux-mêmes. En effet, dans quelques cas, suite à des interventions au coup par coup, les fenêtres en bois et aluminium de plusieurs façades avaient été remplacées par des cadres en PVC. Ces travaux ponctuels, sans approche scientifique et sans vue d'ensemble, ne répondaient ni aux exigences et améliorations thermiques attendues, ni au respect des qualités constructives et architecturales de la cité.

Opération exceptionnelle avec deux tours de 31 étages et un bâtiment de plus d'un kilomètre de longueur destinés à accueillir 10 000 habitants (une ville !), ce grand ensemble a autant fasciné – il a été immortalisé par le célèbre photographe allemand Andreas Gursky – qu'il a agité de virulents critiques, prompts à dénoncer la concentration sociale et l'anonymat d'un tel habitat.

Paradoxalement, le caractère hors normes du Lignon a assurément facilité la mise en place des mesures de protection, mais ce n'est pas l'unique facteur. La conception novatrice du parti urbanistique, ses qualités paysagères remarquables confrontées à la démesure de sa taille, la mise en œuvre rationnelle de son architecture, enfin son excellent état d'entretien, grâce à la mise en place, dès l'origine, d'un comité responsable de sa gestion, font de cette cité une opération exemplaire. La mixité sociale ainsi que l'attention portée par la commune aux aspects de sécurité et de surveillance lui ont permis d'échapper au climat criminel attaché aux grands ensembles d'après-guerre et qui a souvent été un argument en faveur de leur démolition.

Pour conduire la préparation du plan de protection et dépasser réticences et blocages, l'Office cantonal du patrimoine et des sites a mis sur pied, de 2005 à 2007, un processus d'information, de concertation et de collaboration avec les principaux acteurs concernés : les propriétaires, la commune de Vernier, la Commission cantonale des monuments, de la nature et des sites, les représentants des habitants. Grâce au dialogue qui a accompagné la préparation du plan de site, la mesure de protection n'est pas restée un simple acte administratif, mais elle a été l'élément déclencheur d'une recherche de solutions en vue de rénover les façades et d'améliorer leur performance thermique, tout en préservant les qualités architecturales de l'ensemble. L'Office

du patrimoine et des sites a fait appel aux compétences de l'EPFL et de son laboratoire TSAM, qui, sous la direction du professeur Franz Graf et de son assistante Giulia Marino, a réalisé, en à peine deux ans, une étude-pilote remarquable.

Loin des *a priori* idéologiques et des estimations sans nuances, l'approche s'est appuyée sur des relevés de construction précis dans deux appartements types, et des mesures de température à toutes les saisons, avant et après la pose de prototypes de façade. Sur la base des propositions d'intervention rigoureusement documentées par le laboratoire (coûts/efficacité énergétique), les propriétaires ont pu opérer leur choix et procéder à la réalisation des prototypes, de manière à tester, *in situ* et en grandeur nature, l'isolation des modules de façade. Au terme de la recherche, la Direction des autorisations de construire a été associée au processus, de manière à délivrer une unique autorisation-cadre, permettant de procéder, pour les travaux à venir, à une simple ouverture de chantier, accompagnée d'un contrôle de conformité. Un avantage certain tant pour les propriétaires et leurs mandataires que pour l'administration.

L'adoption du plan de site par le Conseil d'Etat en 2009 (qui n'a soulevé aucune opposition !) a eu un fort impact d'image au sein de la cité et dans la commune. L'inscription du Lignon sur la liste du patrimoine protégé cantonal, véritable reconnaissance officielle de sa valeur, a été perçue de manière très positive par ses habitants. La mise sous protection d'un grand ensemble d'habitation d'une telle échelle a d'ailleurs retenu l'attention des médias non seulement locaux et nationaux, mais également internationaux. Le travail de recherche associé à la mesure de protection a fourni un outil efficace, permettant de répondre à trois objectifs : préserver le patrimoine architectural, améliorer les performances énergétiques, maîtriser les coûts des travaux. La distinction d'Europa Nostra est un véritable encouragement à poursuivre une politique de protection du patrimoine dynamique et sensible aux problématiques contemporaines.

Sabine Nemeč-Piguet

Directrice de l'Office du patrimoine et des sites
Conservatrice cantonale des monuments

¹ C'était le titre de la conférence de Pierre Baertschi lors du colloque organisé à Lausanne le 27 juin 2001 sur le thème «Rénover la maison – Colloque interdisciplinaire sur le patrimoine bâti du XX^e siècle».

² Projet de rénovation et d'isolation thermique des bâtiments dès 2001. Restructuration de logements en 2002. Transformation et agrandissement de la crèche en 2002. Réfection des façades de l'école du Lignon en 2002.

³ Recommandation n° R(91)13 du 9 septembre 1991, adoptée par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe.

⁴ *L'architecture à Genève, 1919-1975*, Lausanne, Payot, 1999.

Europa Nostra Award 2013

Franz Graf et Giulia Marino

La cité du Lignon 1963-1971. Etude architecturale et stratégies d'intervention

Lausanne, EPFL/Genève, OPS
Cahier hors-série *Patrimoine et architecture*, janvier 2012, Editions Infolio, rééd. 2013

Comme l'explique fort bien l'excellent article de François de Planta et Pierre-Alain Portier paru dans la revue *Tracés* n° 7 du 3 avril 2014, Le Lignon des architectes genevois Georges Addor, Dominique Julliard, Louis Payot et Jacques Bolliger incarne l'ensemble d'habitation par excellence des Trente Glorieuses, que ce soit par son statut de cité-satellite, incluant diverses fonctions centrales, son implantation dans un site isolé, sa morphologie monumentale, ses typologies répétitives, son mode de construction en « coffrage tunnel ». Cela sans compter certaines innovations au niveau de la réponse apportée aux problèmes de sécurité inhérents à des bâtiments hauts, des coursives disposées tous les trois niveaux permettant l'évacuation des habitants en cas d'incendie. S'ajoute à cela un élément rarement cité qui, en ce qui nous concerne, fait de cette opération quelque chose d'absolument unique. Il s'agit en l'occurrence du site qui, analogue à une presqu'île, domine un méandre du Rhône et le paysage agricole alentour, conférant un caractère idyllique à ce lieu.

Consciente de cette exceptionnalité du Lignon, la Direction du patrimoine et des sites de l'Etat de Genève s'est très tôt préoccupée du sort de l'ensemble et, de manière plus générale, du patrimoine du XX^e siècle, dont les caractéristiques – nombre important d'objets, caractéristiques constructives inspirées d'une philosophie du « jetable », critères économiques, etc. – rendent la conservation particulièrement délicate. Dans un premier temps, le mandat attribué à l'institut ITHA de l'EPFL dirigé par le professeur Jean-Marc Lamunière a permis la réalisation d'un inventaire, qui a ultérieurement fait l'objet d'une publication de la Direction du patrimoine et des sites, *L'architecture à Genève 1976-2000*. Cet inventaire a ouvert les yeux du public sur la qualité de l'architecture genevoise des années d'après-guerre, notamment dans le domaine du logement collectif, induit par la croissance économique foudroyante du bassin genevois. A la suite de cet inventaire, la Direction du patrimoine et des sites a sélectionné un certain nombre de bâtiments-phares, dont Le

Lignon, pour lequel il fut décidé d'établir dans un premier temps un plan de site.

L'ensemble appartenant à près d'une centaine de propriétaires, dont une soixantaine environ possède plus de dix logements, les promoteurs d'origine avaient mis en place des mesures de planification qui prévoyaient, notamment, la création d'un Comité central du Lignon (CCL), chargé d'assurer la coordination au niveau de la gestion, de l'entretien, etc. Ce dispositif a notablement facilité les démarches administratives et l'adhésion de cette population aux intérêts parfois divergents. Toujours est-il que, grâce à une collaboration préliminaire entre toutes les parties concernées, qui a permis d'atteindre un consensus, ce plan de site a été adopté sans opposition en 2009. Fort de cet acquis, et au vu des importants problèmes d'entretien qui s'annonçaient, des contacts ont été noués avec le Laboratoire des techniques et de la sauvegarde de l'architecture moderne (TSAM) de l'EPFL. Une étude concernant les stratégies d'intervention architecturales et techniques, qui aborde notamment la problématique énergétique sous l'angle de la neutralité économique, a été conduite par Franz Graf et Giulia Marino dans cette institution, avant de faire l'objet de la publication *La cité du Lignon 1963-1971. Etude architecturale et stratégies d'intervention*. C'est l'ensemble de ce travail qui a été récompensé par Europa Nostra.

Cette conjonction propice de bonnes volontés s'est concrétisée dans les premières réhabilitations de logements qui, tout en répondant aux impératifs énergétiques actuels, respectent les enjeux patrimoniaux, notamment au niveau de la conservation de l'aspect extérieur d'origine des façades. Elle a également conduit l'organisme Europa Nostra à décerner son Prix de la recherche scientifique à l'étude fouillée réalisée dans le cadre du TSAM et publiée dans ce numéro hors-série des cahiers *Patrimoine et architecture*. Précisons que ce prix prestigieux, organisé par Europa Nostra depuis 2002, est soutenu par la Commission européenne dans le cadre du Programme culturel de l'Union européenne.

Signalons enfin que, cette année encore, ce prix ne quitte pas la Suisse romande, puisqu'il récompense la démarche de sauvegarde de la flotte historique du lac initiée par l'Association des amis des bateaux à vapeur du Léman (ABVL), créée en 2002.

Jean-Pierre Lewerer

Cité du Lignon

Adresse : 1-83, avenue du Lignon

Architectes : **Georges Addor, Dominique Julliard, Jacques Bolliger, Louis Payot**

Collaborateurs : **Willy Rutz, Werner Wetz, Slobodan Vasiljevic**

Ingénieurs : **Heinz Weisz, Werner Wetz, Claude Budry**

Paysagiste : **Walter Brugger**

Artiste : **Hans Erni**

Maitre de l'ouvrage : **Agence Addor & Julliard**

Réalisée entre 1963 et 1971, l'opération «Cité du Lignon» faisait partie du *Plan d'action-logements* du Département des travaux publics, confronté à la croissance démographique exponentielle du canton de Genève.

Après les cités nouvelles de Meyrin et Onex, le programme de ce nouvel ensemble était ambitieux : il prévoyait la réalisation d'une cité d'habitation – ou «cité-satellite» pour utiliser le vocabulaire de l'époque – de 10 000 habitants, complétée par de nombreux équipements publics. Pour cette colossale opération, reconnue comme la plus importante en Suisse, les architectes testèrent un parti d'implantation alternatif à la grille orthogonale, modèle le plus souvent utilisé dans les nouvelles zones d'habitation. Le plan masse fut ainsi articulé en trois immeubles locatifs, deux tours jumelles de 26 et 30 étages, et un bâtiment d'un seul tenant de 11 à 25 étages, qui se déve-

loppait selon une ligne brisée ininterrompue de plus d'un kilomètre, en suivant le périmètre et le dénivellement de la parcelle. Ce système d'implantation permet d'éviter les vis-à-vis, et favorise l'ensoleillement des appartements – tous traversants. Le vaste espace central est partiellement occupé par les équipements et aménagé en parc public, le «jardin ensoleillé» que les architectes considèrent indispensable pour rendre agréable le cadre de vie.

Cette réalisation pionnière est remarquable non seulement par son parti d'implantation mais aussi par sa qualité technique et constructive. En raison de l'importance de l'opération, à tous les niveaux de la mise en œuvre, systèmes, éléments et composants furent étudiés dans une logique de simplification du processus de construction. De la structure lamellaire en béton armé, réalisée pour la première fois en Suisse selon le procédé industrialisé français dit « coffrage tunnel », à la conception des 100 000 m² de façades-rideaux par blocs préfabriqués en usine, on retrouve systématiquement les notions – capitales dans les Trente Glorieuses – d'industrialisation du bâtiment et de rationalisation du système constructif. Projet de tous les records, qualitatifs et quantitatifs, Le Lignon est depuis peu protégé par un plan de site qui a pour objectif la sauvegarde des qualités de l'ensemble. **GM**

Extrait de l'ouvrage

XX^e. Un siècle d'architectures à Genève

Travaux de rénovation de la cité du Lignon : enjeux et approches

A la suite des études menées par le laboratoire TSAM de l'EPFL, le bureau Jean-Paul Jaccaud Architectes (JPJA) a été mandaté par le Comité central du Lignon (CCL) pour assurer la mise en route des phases de chantier de rénovation de l'enveloppe thermique des bâtiments de la cité.



Cuisine avant et après travaux : éléments intégrés et adaptation aux standards modernes



L'un des enjeux principaux de ce projet résidait dans la combinaison de la préservation de l'image unitaire de l'ensemble et d'interventions menées ponctuellement par les différents propriétaires. L'étude du TSAM avait, à ce titre, identifié différentes stratégies d'intervention permettant aux propriétaires d'entreprendre des travaux adaptés à leur cahier des charges d'entretien et à leurs moyens financiers tout en conservant au maximum la matière originale des façades d'origine et leur expression.

Avant de pouvoir engager les travaux, la première étape consista à obtenir un permis de construire intégrant cette diversité d'options techniques et de temps d'intervention. Dans un second temps, JPJA fut mandaté pour la réalisation, avenue du Lignon 49, d'un « bâtiment prototype » où les solutions techniques pour la rénovation des façades, coursives et halls d'entrée puissent être testées en grandeur nature. Cette réalisation permettait également de mesurer la performance thermique réelle, sur une période de plusieurs mois en saison froide, afin de vérifier la validité des valeurs théoriques calculées.

Parallèlement aux travaux effectués sur la rénovation de l'enveloppe, JPJA mena également une série de rénovations intérieures d'appartements dans plusieurs immeubles du Lignon. Le plan de site n'envisageant aucune mesure de protection patrimoniale sur les intérieurs des bâtiments, ces travaux permirent d'établir des options d'intervention et de servir de modèle informel pour une possible évolution à long terme.

L'autorisation de construire

Des discussions furent menées très tôt avec le Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL) afin de mettre au point une forme de permis de construire adaptée au cas particulier de la cité du Lignon. Une autorisation par procédure accélérée (APA) « cadre » fut finalement retenue, permettant à chaque propriétaire de mettre en œuvre de manière indépendante son chantier sans avoir à établir, au cas par cas, une requête en autorisation de construire. Un cahier des charges, que les propriétaires sont tenus de respecter, définit des zones

d'intervention précises (façades, coursives, halls d'entrée) auxquelles se réfère une description détaillée des différentes options de détails-types et des solutions techniques.

Si l'« APA-cadre » autorisait la souplesse nécessaire au bon déroulement du projet, un contrôle précis de la conformité des travaux entrepris était nécessaire et un comité *ad hoc* fut mis sur pied. Celui-ci regroupe des membres du Service des monuments et sites, du Comité central du Lignon (CCL) et des mandataires spécialisés; les propriétaires ont l'obligation de soumettre à ce comité pour validation les détails d'exécution qu'ils proposent, avant le lancement des travaux qui peuvent se faire ensuite sur simple « ouverture de chantier ». Cette démarche, inscrite de manière contraignante dans la documentation de l'« APA-cadre » autorise une forme de souplesse d'usage tout en garantissant le respect des principes techniques d'intervention retenus et la préservation des aspects patrimoniaux.

A l'origine du processus, il avait été envisagé que les travaux de rénovation des coursives et des halls d'entrée pourraient être effectués de manière transversale sur tous les bâtiments sous le pilotage du CCL. Cette option ayant été finalement rejetée par l'assemblée générale des propriétaires, les travaux de coursives et de halls d'entrée furent finalement intégrés dans les travaux à effectuer par les propriétaires.

Les avantages de cette forme d'autorisation de construire sont multiples. Celle-ci permet tout d'abord d'assurer à chaque propriétaire une souplesse d'intervention intégrant différentes options de rénovation et de temporalité, tout en garantissant une cohérence d'ensemble. Elle permet également d'assurer une durée prolongée dans le temps du permis de construire, chaque intervention ponctuelle étant considérée comme faisant partie d'un chantier « continu » qui autorise la prolongation de la validité du permis tant que des travaux sont en cours.

Le bâtiment « prototype »

Le 49, avenue du Lignon ayant été considéré comme bâtiment « prototype », des travaux furent lancés très rapidement après l'obtention de l'« APA-cadre » en juillet 2012.

L'option de rénovation choisie fut la variante la plus susceptible d'être adoptée par une majorité de propriétaires. Celle-ci consiste à remplacer les cadres et les vitrages intérieurs des éléments de chaque fenêtre, et à remplacer ses éléments opaques par une nouvelle sous-structure métallique contenant une isolation de 90 mm. Les coursives et le hall d'entrée furent également rénovés avec la pose d'une nouvelle isolation thermique performante sous les bardages de bois verticaux et horizontaux et les dalles extérieures des coursives.

L'intérêt des travaux sur le bâtiment « prototype » consistait également à tester les méthodes de travail pour une mise en œuvre qui pût garantir une occupation non interrompue du bâtiment par les locataires, ce pendant toute la durée des travaux. Les interventions se faisant uniquement depuis l'intérieur, un planning très précis fut établi, prévoyant une intervention appartement par appartement, avec des délais très courts d'intervention dans un souci constant d'usage continu des espaces. Chaque pièce n'étant occupée que pendant un à deux jours, cela permit d'effectuer le jour-même la dépose des éléments existants puis leur remplacement par les éléments de menuiserie livrés préfabriqués aux mesures justes. Le locataire ayant au préalable dégagé une zone de travail de 1,50 m au nu intérieur de la façade, le mobilier en place fut protégé et la porte de chaque pièce tenue fermée pour contenir la poussière et les nuisances sonores. L'intervention permit ainsi une présence de 6 à 8 jours dans chaque logement, sans besoin d'interventions ultérieures. La planification précise des livraisons des éléments préfabriqués permit d'éviter une occupation importante par des zones d'entreposage. Les parties communes, les halls d'entrée et cages d'escaliers purent rester dégagés durant toute la durée du chantier.

Il s'agissait également de profiter de la période hivernale pour effectuer des tests sur les éléments réalisés pour les comparer aux valeurs théoriques calculées lors des études et d'établir un bilan sur la performance d'ensemble. La rénovation ayant été terminée en décembre 2012, des tests furent menés durant l'hiver sur la performance réelle du bâtiment

afin de vérifier si les valeurs théoriques calculées étaient atteintes.

Les résultats obtenus admettent une performance supérieure aux valeurs cibles calculées, principalement avec une valeur d'IDC de 349 MJ/m², après rénovation, contre 603 MJ/m² pour la façade d'origine, avec une baisse prévisible d'énergie annuelle pour le bâtiment de 160 956 kWh.

La rénovation des appartements

Des travaux de rénovation intérieure des appartements furent effectués de 2011 à 2014 par JPJA, profitant des périodes de changement de locataires. Une stratégie d'intervention fut établie pour chaque typologie et taille d'appartement, un cahier de détails et descriptifs-types y fut joint. Il s'agissait pour ce projet de trouver une interprétation contemporaine au caractère d'origine des logements, notamment dans la palette matérielle, les couleurs et l'organisation spatiale. Les appartements de la cité du Lignon ayant été très largement modifiés au cours des ans, il s'agissait de retrouver un esprit d'ensemble susceptible d'être mis en œuvre au fur et à mesure des changements de locataires. L'organisation typologique et spatiale fut restituée lorsque les appartements avaient été modifiés et certains éléments de menuiserie, portes, baies vitrées intérieures, etc. furent reconstruits à l'identique des détails d'origine.

L'avis des architectes

« Il est passionnant de voir se mettre en route les phases de réalisation du projet de rénovation de l'enveloppe thermique du Lignon et de certains de ses intérieurs. L'échelle du chantier étant immense, seul l'avenir nous dira à quel point les différents propriétaires profiteront de l'opportunité qui s'offre à eux pour réaliser leurs travaux. Nous espérons qu'une très grande majorité des immeubles du Lignon puissent profiter de cet élan de renouveau pour que, dans quelques années, cette réalisation soit considérée comme un modèle pour la rénovation des grands ensembles de la modernité. »

Jean-Paul Jaccaud, Lionel Spicher
Architectes



Les moulages de Genève, un patrimoine oublié

Lorenz E. Baumer, professeur d'archéologie classique à l'Université de Genève, et Clara Fivaz, assistante, ont fait l'honneur à Patrimoine suisse Genève de recevoir ses membres en date du samedi 25 janvier pour une visite de la gypsothèque. Cette collection, injustement méconnue du public, a éveillé un très vif intérêt parmi l'auditoire, tant pour la beauté formelle des moulages que pour leur signification dans l'histoire de l'art. L'importance de cette institution et la nécessité de sa remise en valeur ont suscité cet article. Que leurs auteurs soient ici chaleureusement remerciés. (Michel Brun)

En des lieux peu connus du grand public, parfois même inaccessibles, se cache un important héritage qui témoigne de l'histoire du goût genevois pour la sculpture. Dès le troisième quart du XVIII^e siècle s'est constituée à Genève l'une des plus importantes collections de moulages d'Europe francophone; elle est aujourd'hui presque entièrement tombée dans l'oubli. Seule la Collection des moulages d'après l'Antique de l'Université de Genève permet de redécouvrir une infime partie de ce passionnant patrimoine et de le remettre en perspective.

La valeur des moulages

L'importance du moulage dans le processus de la création d'une sculpture est souvent sous-estimée. De la formation artistique à la reproduction, en passant par les techniques de production, il remplit cependant de nombreuses fonctions. La création d'une sculpture en pierre ou en bronze passe presque toujours par une épreuve originale en plâtre. De même, une sculpture originale ne peut être reproduite que par l'intermédiaire d'un moulage en plâtre. Ainsi, les œuvres des sculpteurs grecs les plus célèbres – Phidias, Polyclète ou Praxitèle – ne nous sont parvenues que par l'intermédiaire de copies romaines travaillées d'après des moulages tirés sur des originaux aujourd'hui perdus.

Dès la Renaissance, avec la redécouverte de l'art antique, les moulages ont pris une place fondamentale dans la formation du goût européen. Avec les gravures, ils servaient à la diffusion de célèbres modèles antiques, repris dans toute l'Europe moderne et adaptés dans tous les domaines artistiques.

Gloire et cheminements sinueux des moulages genevois

Les premières initiatives genevoises pour la création d'une collection de moulages remontent à l'avènement de l'industrie artisanale. Comme ailleurs en Europe, les moulages de sculptures servaient à la formation artistique des artisans horlogers, orfèvres, graveurs, peintres sur émail, etc. L'apprentissage du dessin passait en effet par l'acquisition d'une norme par l'imitation de modèles, souvent antiques. On ne s'étonnera pas que la première pièce de la collection dont on garde une trace dans les archives fût en 1779 un moulage de la fameuse *Vénus Médicis*, don de Louis Patron à la toute jeune Société des arts fondée en 1776. En 1814, le *Catalogue des modèles d'après l'Antique* comptait déjà 105 moulages. Et alors que les acquisitions se multipliaient, l'ouverture du Musée Rath, en 1826, permit de mettre en valeur la collection devenue trop grande pour ses locaux en Vieille Ville et de la présenter au public.

Le début du XX^e siècle marqua la fin d'une période de gloire. On préféra alors favoriser les originaux antiques, découverts en grand nombre autour de la Méditerranée. Dispersés, déménagés à plusieurs reprises, parfois même détruits par des sinistres ou par ignorance, les moulages disparaissent peu à peu de la conscience publique. En 1923, l'on comptait à Genève plus de 3600 moulages (et parfois leurs moules), représentant des sculptures antiques mais aussi modernes, toute l'histoire de l'art européen. Aujourd'hui plus de 1000 de ces pièces ont disparu. Jusqu'en 2005, le Centre de recherche et de conservation des



Vue d'ensemble des moulages au Musée Rath en 1905.

moulages (CRCM) s'était engagé, sous la direction de Michel Hirschy de l'École des beaux-arts (actuelle HEAD), pour que ce patrimoine fût remis en valeur. Ce dernier est aujourd'hui en grande partie stocké dans des locaux inaccessibles.

La collection universitaire, témoin du goût pour l'Antiquité

A la fin du XIX^e siècle, l'Université se dote de sa propre collection de moulages pour la formation des étudiants. Fondée en 1891 par Francis de Crue, premier professeur de la chaire d'archéologie classique, celle-ci s'agrandit peu à peu grâce au financement de la jeune Société académique autour d'un noyau de pièces empruntées au Musée Rath. Dès le début des années 1970, l'engagement de José Dörig, professeur ordinaire de 1968 à 1994, et de l'ancien conservateur de la collection d'art antique du Musée d'art et d'histoire de Genève, Jacques Chamay, a permis de rassembler près de 150 moulages d'après l'Antique des anciennes collections. A l'instar de ceux-ci, l'Unité d'archéologie classique du Département des sciences de l'Antiquité tente, depuis 2009, de remettre en valeur ce témoin du goût genevois pour l'Antiquité. Les moulages de la collection universitaire font ainsi régulièrement l'objet d'enseignements, de colloques et écoles doctorales, de visites guidées et d'activités pédagogiques. En 2014, la collection des moulages de l'Université participe par ailleurs à la *Nuit des musées*, avec un programme riche et varié, sous l'intitulé « Autour du Laocoon ».

Défis et perspectives

L'histoire des collections genevoises de moulages n'est à ce jour que partiellement

connue: les inventaires manquent souvent; l'identification précise des pièces et de leur provenance posent problème, les moules et les reproductions en format réduit sont mal étudiés. Si les ressources personnelles et structurelles manquent, les défis sont, eux, nombreux. Ainsi, la collection de l'Université, actuellement accessible sur demande dans ses locaux de 110 m² bien cachés dans le quartier des Acacias, déménagera début 2015 dans une salle légèrement plus grande, et surtout plus facilement accessible, aux Bastions. Ce nouvel espace facilitera les activités scientifiques et pédagogiques et permettra la réalisation d'expositions temporaires – une exposition d'art contemporain a déjà été programmée pour l'automne 2014 – et d'événements destinés au grand public. Alors que de nombreuses collections similaires ont ailleurs été remises en valeur pour devenir des centres culturels vivants – ne citons que la Skulpturenhalle de Bâle – la grande majorité des moulages genevois reste malgré son importance condamnée à l'oubli. Nous nous engageons ainsi pour que nos efforts ne soient que la première étape d'un processus de valorisation que nous espérons voir se réaliser à moyen et long termes.

Lorenz E. Baumer, Clara Fivaz
Unité d'archéologie classique,
Université de Genève

Informations:
www.unige.ch/lettres/antic/archo/collections.html

Visites de la Collection des moulages de l'Université, 18, rue des Acacias sur demande. Veuillez-vous adresser à M^{me} Clara Fivaz, clara.fivaz@unige.ch ou tél. 022 379 72 98.



Moulage de la *Vénus Médicis*.

Vacances au cœur du patrimoine

A l'occasion de son centenaire en 2005, Patrimoine suisse a créé *Vacances au cœur du patrimoine*. Cette fondation acquiert des bâtiments historiques vides, les rénove avec soin pour les louer ensuite comme logements de vacances. Ce concept innovant permet de concilier protection des monuments historiques et tourisme : on peut ainsi conserver des édifices de grande valeur et simultanément offrir aux amateurs éclairés des vacances hors du commun !



Magnificasa



Magnificasa

Huberhaus, la cuisine : état avant et après les travaux de rénovation.

La Suisse possède une grande variété de bâtiments historiques sur un très petit territoire. Malheureusement, ce patrimoine bâti est fréquemment détruit ou laissé à l'abandon, car il ne correspond plus aux exigences actuelles en matière d'utilisation. Grâce à la création de la fondation *Vacances au cœur du patrimoine*, Patrimoine suisse a lancé un projet qui rend possible une utilisation moderne et économiquement viable de ce patrimoine de valeur. Elle apporte ainsi une contribution importante à la préservation des paysages culturels et des sites construits dans notre pays. La fondation est indépendante de Patrimoine suisse, mais est actuellement gérée en étroite collaboration avec l'organisation fondatrice.

La fondation

Le but de *Vacances au cœur du patrimoine* est d'acquérir des bâtiments de valeur, pour les rénover dans le respect de leur histoire puis de les louer comme logements de vacances à des prix raisonnables. Pour être retenus par la fondation, les bâtiments doivent posséder une valeur historique qui justifie leur préservation. En outre, leur utilisation par la fondation doit pouvoir contribuer de façon déterminante à cette conservation. La fondation travaille toujours en étroite collaboration avec les services de protection des monuments du lieu concerné, afin que ses maisons soient rénovées conformément à leur esprit d'origine. De plus, elle essaie de limiter au maximum les interventions, afin de conserver le plus possible la substance architecturale des bâtiments, ainsi que leurs particularités. Si nécessaire, des éléments modernes tels que cuisine et salle de bains sont intégrés et les maisons sont aménagées avec un mobilier approprié. Le revenu des locations permet de couvrir les frais d'entretien et de conservation

des bâtiments, mais la fondation dépend de dons pour pouvoir effectuer les remises en l'état. Actuellement, elle rénove la Türalihus, très belle maison de maître baroque du XVIII^e siècle située dans le village de Valendas, dans le canton des Grisons.

Allier conservation des monuments et tourisme

L'offre de la fondation s'adresse à tous ceux qui aiment l'authenticité, ainsi que les paysages et les localités qui ont gardé leur cachet. En effet, beaucoup de nos maisons sont situées dans des régions magnifiques, mais reculées et qui n'offrent que peu de ressources économiques à leurs habitants, raisons pour lesquelles il est difficile d'y habiter de manière permanente. Mais c'est aussi précisément ce qui en fait des lieux parfaits pour les vacances, loin de l'agitation de la ville et du quotidien. En outre, les rénovations nécessaires à la remise en état de ces bâtiments comme logements de vacances sont beaucoup moins importantes que celles requises pour des habitations permanentes. L'utilisation de ces édifices comme hébergement pour des vacances est donc une solution idéale ! Elle permet non seulement de conserver des témoins uniques de notre passé, mais aussi de passer des vacances exceptionnelles, hors des sentiers battus. Planchers en bois qui craquent, plafonds un peu bas et odeurs venant du poêle en pierre ollaire font d'un séjour dans une de ces maisons d'exception, un vrai retour dans le passé. Les maisons de notre fondation sont donc bien plus que de simples logements : elles permettent de s'immerger dans une autre époque et de découvrir un cadre de vie différent.

Un exemple concret : la Huberhaus

L'histoire de la Huberhaus à Bellwald, en Valais, est à cet égard exemplaire. La date exacte de sa construction n'est pas connue. La partie la plus ancienne pourrait remonter au XVI^e siècle. En 1723, la maison a été rénovée et restaurée. Klemenz Huber, le dernier habitant des lieux, a occupé la maison jusqu'en 1891. La maison a conservé son nom. Les propriétaires qui lui ont succédé n'ont utilisé ce lieu que comme entrepôt de machines ou comme atelier de menuiserie. La bâtisse était vide depuis 1930 lorsqu'en 2006 *Vacances au cœur du patrimoine* a pu l'acquérir et la rénover avec le plus grand soin. Partout

où cela a été possible, les éléments originels du bâti ont été conservés et restaurés. Ainsi, la hauteur des plafonds de la chambre a été maintenue à 1,88 m. De même, les anciennes contre-fenêtres ont été préservées et ornent toujours la façade sud, mais de nouvelles fenêtres ont été posées en deçà pour une meilleure isolation. Le sol de la salle de séjour a aussi été conservé en l'état. La rénovation s'est achevée en mars 2008 et la Huberhaus peut à présent être louée, été comme hiver, et accueillir jusqu'à quatre personnes.

Une offre riche et variée

Vacances au cœur du patrimoine propose pour l'instant 20 logements de vacances, répartis dans différentes régions de Suisse. Son

offre varie de la luxueuse villa d'industriels glaronnais du XIX^e siècle à la maison à colombages des bords du lac de Zurich, de la ferme traditionnelle du XIV^e siècle aux typiques maisons engadinoises. Le succès rencontré et les témoignages positifs portés sur la fondation l'encouragent à poursuivre ce projet en continuant sur sa lancée. Pour les années à venir, la fondation souhaite diversifier son offre, qui est encore loin de représenter tous les styles architecturaux présents en Suisse, et, avant tout, elle ambitionne de s'établir en Suisse romande.

Sophia Casieri

Fondation *Vacances au cœur du patrimoine*

www.magnificasa.ch

Une nouveauté genevoise : les « dents longues » !



Isabelle Brunier

Rue Abraham-Gevray 1-3, un nouveau bâtiment, contigu au 8, rue de Monthoux et dépassant très largement le gabarit des bâtiments voisins, n'aurait pas dû être autorisé.

Pendant longtemps, il y a eu, dans les alignements des immeubles de notre ville, quelques différences de gabarits, des décrochements dans les lignes de faites que l'on appelait communément des « dents creuses ». Il était d'ailleurs généralement admis, hors des périmètres protégés, de les combler en ajoutant un, voire deux étages, le second éventuellement en attique afin de leur faire atteindre la hauteur de leurs voisins. Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les surélévations, et c'est sans doute un autre de ses effets pervers, sont apparues ce qu'il me plaît d'appeler les « dents longues », parce qu'elles évoquent non seulement une réalité architecturale mais aussi l'appétit des promoteurs immobiliers.

Quelques cas sont particulièrement choquants, comme le démontre la photo qui illustre ce petit coup de gueule (un mot de circonstance). Rue Abraham-Gevray, aux Pâquis, comment se fait-il que la partie la plus haute d'un nouveau bâtiment de logements en PPE, comptant huit étages, ait été autorisée, accolée au bel immeuble XIX^e qu'elle jouxte inégalement, et surtout ait été accordée au promoteur privé alors que l'immeuble construit dans le prolongement par le propriétaire institution-

nel (la caisse de retraite des fonctionnaires) n'a eu droit, lui, qu'à cinq étages ? Place des Eaux-Vives, les sept étages du 4, avenue de Frontenex, posés sur un rez surélevé, dominent largement la place et même les sept étages de son voisin de gauche. Pire encore, en périmètre protégé, rue des Etuves, à la jointure des plans de sites de la rade et de Saint-Gervais, une banque a pu construire une émergence ressemblant à un immeuble des années 1960, un cube blanc, avec terrasse, fortement éclairé et très visible de nuit, qu'il faut regarder en enfilade depuis la rue du Cendrier car de face c'est impossible. Mais quand on le voit, on ne voit plus que lui, qui écrase de sa masse la ruelle médiévale se faufilant à son pied. Rue du Môle, des échafaudages cachent encore des surélévations en cours qui vont créer les mêmes décalages dans le skyline de cette rue en pente. Du coup les immeubles voisins de ces saillances se retrouvent en situation de « dents creuses », qui seront sans doute à leur tour comblées, modifiant ainsi complètement l'épannelage des toits de notre ville et donc son aspect, la perception que l'on en a et la lumière dans les rues. Voilà ce qui arrive lorsque les adeptes du Monopoly se mettent à jouer aux plots ou aux Lego !

Isabelle Brunier
Historienne



Lectures

Les plus beaux bâtiments 1960-1975.

D'Otterlo à la crise pétrolière

Bilingue f/d, éditions Patrimoine suisse, 120 p.

Prix de vente: CHF 16.-

(membres de Patrimoine suisse: CHF 8.-)

La notion de monument historique comprend la création architecturale isolée aussi bien que le site urbain ou rural [...]. Elle s'étend non seulement aux grandes créations, mais aussi aux œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle.

ICOMOS, art. 1 de la Charte de Venise (1964)

La nouvelle publication de Patrimoine suisse s'inscrit dans une série dans laquelle figurent déjà des sélections de cafés, d'hôtels, de bains publics et de promenades.

En l'occurrence, il s'est agi de couvrir la seconde moitié des Trente Glorieuses qui, dans le domaine de l'architecture, s'étendent du dernier Congrès international d'architecture moderne (CIAM) tenu en 1959 à Otterlo, aux Pays-Bas, au choc pétrolier de 1973. Par ailleurs, pour des raisons qui paraissent évidentes, la sélection s'est portée sur l'ensemble des régions de notre pays, avec une répartition géographique scrupuleuse. Quelques remarques s'imposent quant à la finalité d'une telle démarche, mais également quant à la méthode et à la taxinomie retenues.

Un tel projet marque une évolution profonde dans l'approche épistémologique de notre association. Rappelons qu'à Genève la Société d'art public s'est créée en 1905 en réaction à la démolition, rue de la Corrairie, de la tour Thellusson dite tour de l'Escalade, déjà mentionnée en 1429, et à son remplacement par un immeuble dû à l'architecte Marc Camoletti¹. Quelque quatre-vingt ans plus tard, *mutas mutandis*, la même association s'est ensuite opposée à l'« empaillage » du bâtiment de Camoletti, qu'elle avait vivement combattu à l'époque de sa construction. Dans le même ordre d'idées, la position dominante en matière de conservation a longtemps été de ne pas protéger les réalisations d'architectes vivants. Ajoutons que cette extension du champ du corpus pris en compte, tant sur le plan historique que géographique ou fonctionnel, et qui nous paraît des plus positives, témoigne en même temps d'une certaine am-

bivalence, ou devrions-nous écrire, d'une certaine inquiétude, à propos du sens que nous attribuons au terme même de patrimoine.

Il ne s'agit pas ici d'adopter une posture relativiste, mais bien d'admettre que les valeurs qui fondent le concept de patrimoine évoluent au fil du temps, que le patrimoine est une production culturelle permanente, fruit de luttes dont les protagonistes produisent des connaissances, des redécouvertes, des valeurs conformes à leurs intérêts, leur curiosité, leurs goûts.

Un tel projet soulève également toute une série de questions méthodologiques. Comment choisir les objets présentés, sachant que cette sélection même correspond dans une certaine mesure à un choix, à un jugement de valeur. Ceci alors que le recul par rapport à cette époque est encore insuffisant et que des arbitrages à propos de sa production architecturale sont inévitables. Ces derniers devraient absolument prendre en compte les cinq principaux critères de sauvegarde (tête de série, rareté de l'objet, qualité de l'objet, association de l'objet avec un personnage ou un événement historique important, objet lié à un savoir-faire particulier), tous peu ou prou pertinents dans ce contexte.

Un tel projet présuppose enfin une bonne maîtrise de la taxinomie, sachant que la diversité de notre production architecturale augmente constamment, que le champ couvert tend à s'étendre à l'infini. Une telle démarche est seule capable de concrétiser une image d'ensemble cohérente et crédible, apte à braver les décennies.

Toutes ces réflexions, nées en feuilletant la dernière publication de Patrimoine suisse, ne doivent pas nous faire oublier le plaisir que le lecteur peut ressentir au vu de la richesse et de la qualité de notre production architecturale, quelle que soit l'époque ou la région concernée. Souvenons-nous également que, des années 1930 à nos jours, le volume construit est plus ou moins équivalent à toute la production architecturale depuis les origines de l'humanité, pyramides égyptiennes ou mayas et temples grecs inclus, ce qui prouve bien l'importance de ces périodes toutes proches, auxquelles certains d'entre nous, tels que François Maurice, ont même participé en tant qu'acteurs.

Jean-Pierre Lewerer

¹ Rappelons que Marc Camoletti est également l'auteur du Musée d'art et d'histoire, dont la réhabilitation controversée fait actuellement l'objet d'un recours de la part de Patrimoine suisse Genève.

Notre assemblée générale 2014 au Centre William Rappard



Régis Golay, Federal studio, Genève

La Genève internationale conserve deux bâtiments majeurs qui ont accompagné tout son développement: le Palais des Nations et le premier bâtiment du BIT. Construit en 1923-1926 sur un domaine du bord du lac mis à disposition par la Confédération à la suite d'un concours remporté par l'architecte lausannois Georges Epitoux, ce bâtiment de bureaux fut rebaptisé Centre William Rappard en 1966, hébergea le GATT puis le HCR. Il est depuis 1995 siège de l'OMC.

L'immense bâtisse déploie ses longues façades de palazzo florentin, en béton gris rehaussé de granit, autour de deux cours intérieures. Des sculpteurs, des peintres, des artisans menuisiers, ferronniers, carreleurs, entre autres, ont contribué à son riche décor. Le bâtiment a accueilli des extensions. De nombreux objets d'art, offerts par les Etats membres, sont venus enrichir l'ornementation intérieure. Avec ses 1100 postes de travail, l'OMC avait besoin d'une modernisation et d'un nouvel agrandissement, qu'elle souhaitait au bord du lac, sur une partie du parc Barton, et non pas disséminé dans plusieurs sites annexes.

Le bâtiment du BIT revêt une importance, historique, architecturale, décorative, qui appelait des mesures de protection, d'ailleurs sollicitées par une demande de classement d'Action patrimoine vivant. Le Conseil d'Etat s'est appuyé sur le préavis de la CMNS, accompagné d'un inventaire des éléments dignes de protection, pour parvenir à une convention de conservation négociée entre le Canton, l'OMC et la Confédération.

Nous reviendrons dans le prochain numéro d'Alerte sur les travaux effectués entre 2009 et 2012. La réussite est telle et le site si impressionnant que notre association a décidé d'y tenir **samedi 14 juin 2014** son assemblée générale. Nous aurons donc le temps d'une visite approfondie. Ce qui frappe, dans le contexte actuel de nos préoccupations, c'est l'intégration des constructions au site, la conversion magistrale de la cour nord du bâtiment en espace intérieur fermé par une verrière (comme nous le demandons depuis des années pour le Musée d'art et d'histoire), les délais très rapides de réalisation, notamment parce qu'ils sont respectueux de la substance patrimoniale du bâtiment et que les architectes se

sont conformés aux recommandations de la CMNS, qu'ils ont suivies à la lettre.

Nous invitons tous nos membres à profiter de cette opportunité pour faire la connaissance de ce lieu historique, aujourd'hui magnifiquement restauré, rénové et agrandi.

Patrimoine suisse Genève



Cecilia Maurice de Silva

Réponse à la « question » d'Alerte n° 127

Les anneaux en fer forgé permettant d'attacher bovins et chevaux se situent sur la façade d'une superbe grange demeurée jusqu'à ce jour dans son authenticité à la place Franz-Liszt, entre la rue Beauregard et la rue Tabazan. Une remise de ce type est exceptionnelle en Vieille Ville et certainement unique à Genève de nos jours. Prochainement, cet édifice sera restauré et réaffecté par son propriétaire. A cet égard, Patrimoine suisse Genève a fait quelques observations afin que ce précieux témoignage de bâtiment utilitaire demeure préservé, notamment dans le traitement des ouvertures qu'il s'agira d'aménager avec respect sans modernisme déplacé. D'autres anneaux de ce type se trouvent également à la rue René-Louis Piachaud, en face de l'ancien manège. M^{me} Marthe Genecand a su nous communiquer l'endroit où ils se trouvaient et recevra, pour ses bonnes observations, le livre *XX^e. Un siècle d'architectures* publié par Patrimoine suisse Genève.

Michel Brun

Soutenez nos activités

par un don ou en devenant membre souscripteur par une cotisation annuelle de soutien. Patrimoine suisse Genève est une organisation à but idéal, sans but lucratif et reconnue d'intérêt public. Fondée en 1907, elle compte 950 membres. Elle s'engage dans le domaine de la culture architecturale, pour préserver le patrimoine bâti de différentes époques et encourager une architecture moderne de qualité dans le cadre de nouveaux projets.

Compte postal 12-5790-2 Patrimoine suisse Genève



Je commande le livre «XX^e. Un siècle d'architectures à Genève»

Je commande _____ ex. au prix de CHF 58.- (48.- pour les membres de Patrimoine suisse)

Nom _____	Prénom _____
Année de naissance _____	Profession _____
Adresse _____	
N° postal, lieu _____	
Date _____	Signature _____

J'adhère à Patrimoine suisse Genève

- membre affilié à Patrimoine suisse, recevant le journal *Alerte* et la revue *Patrimoine*: minimum 70.- / couple 80.- / collectif 105.- / étudiant 40.-
- membre de soutien 150.-

Je m'abonne à alerte

- 4 numéros (un an) pour 20.-

Talon à retourner à Patrimoine suisse Genève, Case postale 3660, 1211 Genève 3

alerte

Paraît 4 x l'an

Editeur Patrimoine suisse Genève, section genevoise de Patrimoine suisse

Président Robert Cramer

Rédaction Cecilia Maurice de Silva

Ont collaboré à ce numéro Lorenz E. Baumer, Michel Brun, Isabelle Brunier, Sophia Casieri, Clara Fivaz, Jean-Paul Jaccaud, Jean-Pierre Lewerer, Sabine Nemeč-Piguet, Lionel Spicher

Secrétariat Claire Delaloye Morgado

Case postale 3660, CH-1211 Genève 3

tél. 022 786 70 50 (matin). info@patrimoinegeneve.ch

Graphisme Pierre Lipschutz, promenade.ch

Imprimé sur papier 100% recyclé

Molésion Impressions, Meyrin

© 2014, Patrimoine suisse Genève

www.patrimoinegeneve.ch
www.patrimoinesuisse.ch

Prochaine parution: automne 2014

Délaï rédactionnel: 18.7.2014